

Zeitschrift: Bulletin technique de la Suisse romande
Band: 77 (1951)
Heft: 25

Vereinsnachrichten

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 09.07.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

SOCIÉTÉ SUISSE DES INGÉNIEURS ET DES ARCHITECTES

**Extrait des procès-verbaux des séances du Comité central
des 6. 7. 1951 31. 8. 1951 et 5. 10. 1951**

1. Mutations

a) Admissions.

Noms		Domicile	Section
Scheller, H.	ing. civil	Berne	Berne
Tschudin, H. R.	ing. méc.	Utzenstorf	Berne
Meystre, R. A.	architecte	Genève	Genève
Jaccard, P.	ing. électr.	Nyon	Genève
Barro, E.	ing. méc.	Pinchat/Genève	Genève
Robert, F.	ing. méc.	Genève	Genève
Voegeli, H.	ing. méc.	Genève	Genève
Fröhlicher, G.	architecte	Soleure	Soleure
Germann, F.	ing. civil	Frauenfeld	Thurgovie
Giavanola, H.	ing. civil	Monthey	Valais
Cleusix, R.	ing. électr.	Monthey	Valais
Tschumi, H.	ing. civil	Lucerne	Waldstätte
Roetheli, M.	ing. rural	Stans	Waldstätte
Burger, W.	architecte	Winterthour	Winterthour
Dubois, L.	ing. méc.	Londres	Membre isolé/ étranger
von Moos, W.	ing. méc.	Emmenbrücke	Waldstätte
Albisetti, G.	architecte	Zurich	Zurich
Helbling, M.	architecte	Zurich	Zurich
Winiger, A.	architecte	Küsnacht	Zurich
Baur, H. P.	architecte	Bâle	Bâle
Lienhard, H. R.	architecte	Berne	Berne
Pfister, W.	architecte	Berne	Berne
Ramseier, H. R.	ing. civil	Berne	Berne
Margot, P.	architecte	Lausanne	Vaud
Ratanakul, A.	architecte	Bangkok	Vaud
Sillig, F.	architecte	Lausanne	Vaud
Wolf, J.	architecte	Montreux	Vaud
Torrione, J.	ing. civil	Lausanne	Vaud
Kozlowski, A.	ing. civil	Winterthour	Winterthour
Imfeld, K.	ing. méc.	Winterthour	Winterthour
Schwarz, R.	ing. méc.	Winterthour	Winterthour
Steiger, R.	ing. méc.	Winterthour	Winterthour
Suter, H.	ing. méc.	Winterthour	Winterthour
Flubacher, F.	architecte	Zurich	Zurich
Higi, K.	architecte	Zurich	Zurich
Klaus, P. W.	architecte	Zurich	Zurich
Schwank, M. O.	architecte	Zurich	Zurich
Spitznagel, H.	architecte	Zurich	Zurich
Aeppli, E.	ing. civil	Rheinfelden	Zurich
Böhler, W.	ing. civil	Rapperswil	Zurich
Merz, T.	ing. chim.	Unterägeri	Zurich
Roth, R.	architecte	Stockholm	Membre isolé/ étranger
Maillard, M.	architecte	Lausanne	Vaud
b) Décès.			
Bolle, L., prof. Dr	ing. méc.	Genève	Genève
Frischknecht, R.	architecte	Saint-Gall	Saint-Gall
Roessinger, F.	ing. civil	Lausanne	Vaud
von Moos, F. A.	ing. méc.	Lucerne	Waldstätte
von Albertini, P.	architecte	Zurich	Membre isolé/ Suisse
Losinger, E.	ing. civil	Berne	Berne
Büel, A. H.	ing. électr.	Schaffhouse	Schaffhouse
Stadelmann, E.	ing. civil	Zurich	Zurich
Esser, E.	ing. civil	Bâle	Bâle
Gugler, H.	ing. méc.	Zurich	Zurich
Michel, H.	ing. méc.	Schlieren	Zurich
Seiberth, Otto	architecte	Arlesheim	Bâle
Baumann, W.	architecte	Lausanne	Vaud
Solcà, H.	ing. rural	Coire	Grisons
Bühler, A. Dr h. c.		Berne	Berne
von Salis, A.	ing. civil	Coire	Grisons
Mengis, K.	ing.	Lucerne	Waldstätte
Fröhlich, E.	ing. civil	Bâle	Bâle
Meier, M.	ing. civil	Olten	Soleure
Rahthgeb, E.	ing. civil	Zurich	Zurich
Higi, A.	architecte	Zurich	Zurich
Utiger, J. F.	architecte	Altdorf	Waldstätte
Seidel, K.	ing. civil	Berne	Berne
Bosset, L.	architecte	Lausanne	Vaud
Bertallo, E.	architecte	Berne	Berne
Ott, F.	ing. civil	Genève	Genève
Geissler, G.	ing. méc.	Bâle	Bâle

2. Question de la protection des titres

Le Comité central approuve les textes définitifs de la convention conclue entre la S. I. A., l'U. T. S., la F. A. S. et l'A. S. I. C. pour l'introduction d'un Registre suisse des ingénieurs, des architectes et des techniciens et du Règlement définissant les conditions d'inscription au registre. La signature de cette convention a été entérinée le 28 septembre 1951 dans une réunion solennelle à laquelle ont pris part des représentants des associations intéressées, de l'OFIAMT, des écoles polytechniques et des techniciens, ainsi que quelques invités.

Le Comité central examine actuellement le problème de l'organisation du registre. Dès que les associations intéressées auront nommé les membres de la commission de surveillance, celle-ci prendra les mesures nécessaires pour la mise en route du registre et un communiqué sera publié à ce sujet. Le Comité central décide de publier les textes de la Convention et du Règlement dans les organes de la société et de les remettre à tous les membres de la S. I. A.

3. Commission des honoraires d'architectes

Le nouveau tarif d'honoraires pour travaux d'architecture ayant été mis en vigueur le 1^{er} août 1951, il s'est avéré nécessaire de créer une commission permanente pour l'examen de cas spéciaux relevant de l'interprétation du tarif d'honoraires. Le Comité central nomme dans cette commission : MM. A. Mürset, architecte, président ; H. Daxelhofer, architecte ; J.-J. DuPasquier, architecte ; J. Perrelet, architecte ; A. Rossire, architecte ; E.-A. Steiger, architecte ; R. Steiger, architecte, et H.-R. Suter, architecte. Toutes les demandes à examiner par cette commission doivent être adressées au secrétariat de la S. I. A.

4. Relations entre employeurs et employés

Le Comité central décide de charger une commission spéciale de l'étude du problème des relations entre employeurs et employés. Cette commission travaillera en contact étroit avec la commission sociale. Le Comité central nomme M. P. Huguenin, ingénieur, Le Locle, président de la nouvelle commission, dont le président de la commission sociale, M. H. Meyer, ingénieur, Bâle, fera également partie. Quant aux autres membres, le Comité central les désignera ultérieurement.

5. Tarifs d'honoraires

Le Comité central prend connaissance du fait que la commission pour la revision du tarif d'honoraires des ingénieurs civils, sous la présidence de M. G. Gruner, Bâle, a terminé ses travaux. Une séance spéciale, à laquelle ont participé des représentants des autorités, entre autres M. J. Ott, directeur des constructions fédérales, a eu lieu le 28 août 1951. Les représentants des autorités se sont déclarés en principe d'accord au sujet du nouveau tarif. Celui-ci sera encore mis au point pour être soumis à la prochaine Assemblée des délégués, le 5 octobre 1951, à Lausanne.

6. Institut technique supérieur, Fribourg, et Atelier-Ecole d'architecture, Lausanne

Le Comité central prend note des résultats d'une enquête qu'il a effectuée sur ces écoles et constate qu'elles décernent, sur la base d'un enseignement qui se fait essentiellement par correspondance, des diplômes qui discréditent ceux des écoles polytechniques. La présentation de ces diplômes est susceptible de tromper le grand public, les signatures étant légalisées par des sceaux de l'Etat qui éveillent l'impression que ces diplômes sont reconnus officiellement.

Le Comité central décide de citer le directeur de l'Institut technique supérieur, M. G. Bonzanigo, ingénieur S. I. A.,

devant le Conseil d'honneur compétent, étant donné qu'il n'a pas donné suite aux avertissements du Comité central. D'autre part, ce dernier décide de soumettre le résultat de son enquête aux conseillers d'Etat compétents et aux autorités des écoles polytechniques en leur demandant d'intervenir contre l'Institut technique supérieur et l'Atelier-Ecole d'architecture.

7. Relations internationales

U. I. A. Union internationale des architectes :

Le Comité central décide de verser au comité suisse une contribution spéciale aux frais de voyage des délégués suisses au congrès de Rabat. La délégation du comité suisse comprenait MM. les professeurs J. Tschumi et Dr W. Dunkel, J.-P. Vouga, architecte. M. P. Vischer, architecte, Bâle, vice-président de l'U. I. A., a également pris part à ce congrès.

F. I. A. N. I.

MM. E. Choisy, président, et P. Soutter, secrétaire général, représentèrent la S. I. A. à l'assemblée constitutive des 7, 8 et 9 septembre 1951, à Luxembourg. La F. I. A. N. I. groupe les associations européennes d'ingénieurs qui s'occupent de questions professionnelles. Le Comité central décide l'adhésion de la S. I. A. au comité suisse de la F. I. A. N. I.

E. U. S. E. C.

L'E. U. S. E. C. réunit tous les deux ans les présidents et secrétaires des grandes associations d'ingénieurs d'Europe et des Etats-Unis. M. P. Soutter, secrétaire général, a représenté la S. I. A. à la réunion de La Haye, les 17-21 septembre 1951.

8. Commission des concours

Le Comité central prend connaissance du fait que l'Union des villes suisses a examiné dans sa séance du 19 juin 1951 la question des normes S. I. A. pour les concours d'architecture. M. L. Schwegler, conseiller municipal, Lucerne, est chargé des pourparlers avec l'Union des villes suisses. Le Comité central donnera à cette dernière l'occasion d'exprimer ses vœux lors de la revision des normes S. I. A. pour les concours d'architecture.

Le Comité central décide de demander à deux juristes spécialistes de ces questions une expertise sur la nature juridique des concours afin de faciliter la tâche de la commission de revision.

9. Divers

Le Comité central examine de nombreuses demandes d'admission d'ingénieurs et d'architectes ne possédant pas de diplômes universitaires ; il suit de près les travaux de mise au point des normes du bâtiment, étudie la question de la formation des ingénieurs et des architectes, celle de la formation des apprentis dessinateurs dans les bureaux d'ingénieurs et d'architectes, celle des relations de la société avec les associations similaires étrangères, etc.

Extrait du procès-verbal de l'assemblée des délégués du 5. 10. 1951 en la Salle des Vignerons, à Lausanne

1. Rapport du président sur l'activité de la société depuis la dernière Assemblée des délégués du 7 avril 1951, à Bâle

M. E. Choisy, président, présente un court rapport sur l'activité de la société depuis la dernière Assemblée des délégués du 7 avril 1951. Il renseigne les délégués sur l'activité particulièrement intense, ces derniers temps, du Comité central et des différentes commissions, ainsi que sur l'état actuel des relations internationales. M. E. Choisy remercie tous les membres qui, d'une manière ou d'une autre, ont mis bénévolement leurs services à la disposition de la S. I. A.

2. Election des membres du Comité central

Les membres suivants du Comité central sont réélus pour une période statutaire de deux ans : E. Choisy, ingénieur,

président, Genève ; Dr M. Angst, ingénieur, Neuhausen ; G. Gruner, ingénieur, Bâle ; A. Mürset, architecte, Zurich ; A. Rölli, ingénieur, Lucerne ; H. Weiss, architecte, Berne.

Pour remplacer M. J. Tschumi, architecte, qui n'a pu accepter une réélection, l'Assemblée des délégués nomme à l'unanimité M. M. Cosandey, ingénieur, à Lausanne.

3. Election du président

Le président actuel, M. E. Choisy, ingénieur, Genève, est réélu par acclamations pour une période de deux ans.

4. Election des vérificateurs des comptes et de leurs suppléants

Les vérificateurs des comptes actuels, MM. B. Graemiger, ingénieur, Zurich, et L. Schwegler, ingénieur, Lucerne, ainsi que leurs suppléants, MM. P. Chastellain, ingénieur, Lausanne, et L. H. Schepp, ingénieur, Bâle, sont également réélus pour une période de deux ans.

5. Election d'un membre et d'un membre suppléant du Conseil suisse d'honneur

M. H. Naef, architecte, Zurich, a démissionné comme membre du Conseil suisse d'honneur et M. H. Weiss, Berne, nommé membre du Comité central, s'est désisté de sa fonction de membre suppléant du Conseil suisse d'honneur. Pour les remplacer, l'Assemblée des délégués nomme à l'unanimité respectivement M. H. Daxelhofer, ingénieur, Berne, et M. P. Indermühle, architecte, Berne.

6. Approbation du nouveau Tarif d'honoraires des ingénieurs civils, form. N° 103

M. W. Schröter, ingénieur, Lucerne, et M. J. Bauty, ingénieur, Genève, membres de la commission de revision, présentent un exposé qui est suivi d'une discussion animée, au cours de laquelle divers vœux et suggestions sont émis. L'Assemblée des délégués approuve à l'unanimité le nouveau tarif et donne au Comité central la compétence de procéder à sa rédaction définitive avec l'aide de la commission et de mettre le nouveau tarif en vigueur. Les propositions faites par l'Assemblée des délégués seront prises en considération dans la mesure du possible.

7. Approbation des contrats-types Nos 24 et 25

Les nouveaux projets sont approuvés aux mêmes conditions que le tarif d'honoraires et compétence est également donnée au Comité central de procéder à la rédaction définitive de ces contrats et de les mettre en vigueur.

8. Revision des normes concernant l'installation et l'exploitation des ascenseurs et monte-charge, form. N° 106

Après un exposé de M. K. Gelpke, ingénieur, Berne, président de la commission de revision, le nouveau projet est adopté à l'unanimité.

L'Assemblée des délégués donne également au Comité central la compétence de le mettre en vigueur.

9. Protection des titres en Suisse

M. H. C. Egloff, ingénieur, Winterthour, président de la commission pour la protection des titres, renseigne les délégués sur les dernières délibérations qui ont eu lieu entre les associations intéressées et en particulier sur la réunion solennelle du 28 septembre 1951, par laquelle a été entérinée la signature des documents relatifs au Registre suisse des ingénieurs, des architectes et des techniciens, et à laquelle ont pris part les représentants des associations intéressées, ceux des écoles polytechniques et des techniciens, ainsi que plusieurs autres personnalités. Dès que les questions d'organisation auront été réglées, la commission de surveillance, nommée en commun par les associations intéressées, mettra le registre en vigueur.